



« À TOUS LES NIVEAUX DE GOUVERNEMENT, TANT MUNICIPAL QUE PROVINCIAL ET FÉDÉRAL, NOUS AVONS ÉTÉ BIEN ACCUEILLIS ET AVONS TROUVÉ DES PERSONNES-RESSOURCES QUI ÉTAIENT EN MESURE DE NOUS AIDER À ALLER DE L'AVANT. »

— NICOLAS MARTELLA,  
DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES, GLAVERBEC,  
FILIALE DE GLAVERBEL (BELGIQUE)

## DES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES STIMULANTES

### CRÉER UN ENVIRONNEMENT COMPÉTITIF

Comme il est précisé au début de la présente brochure, le gouvernement du Canada sait fort bien que des bases économiques solides sont indispensables à l'amélioration de la position concurrentielle du pays et à la création d'emplois pour ses citoyens. Pour que l'économie canadienne repose en effet sur de solides assises, il faut d'abord que le gouvernement s'engage à réduire le déficit et à rétablir le sens des responsabilités dans la gestion des finances publiques.

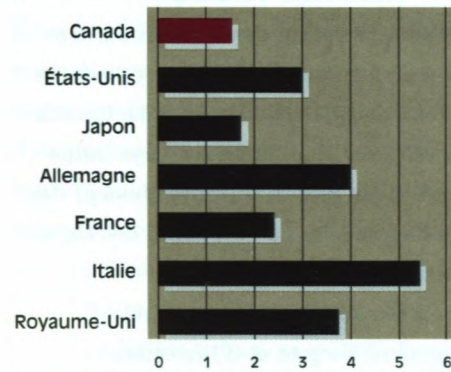
D'autres éléments concourent à créer un excellent climat commercial et industriel au Canada, notamment : un taux d'inflation très bas, des hausses salariales peu élevées, l'accroissement des dépenses engagées au chapitre des machines et du matériel, l'amélioration de la productivité et l'essor des exportations.

### DES RÉGIMES FISCAUX CONCURRENTIELS

L'économie du Canada étant étroitement liée à celle des États-Unis, les gouvernements fédéral et provinciaux sont conscients que leur régime fiscal doit demeurer concurrentiel. Ils y ont apporté diverses modifications au cours des dernières années dans le but exprès de supprimer les entraves fiscales à la concurrence internationale.

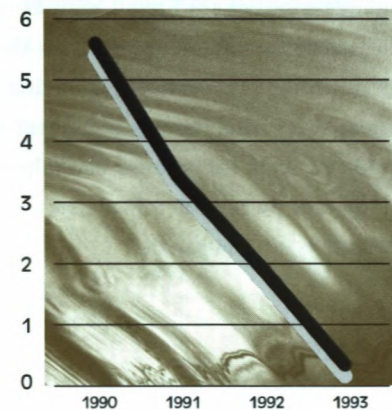
Outre l'élimination progressive des droits de douane sur de nombreux intrants de provenance américaine, le gouvernement canadien a réformé sa taxe de vente fédérale

### Le plus bas taux d'inflation parmi les pays du G-7 (Augmentation, en %, des prix à la consommation en 1992)



Source : OCDE. *Perspectives économiques*, décembre 1993.

### Faible augmentation des salaires (Augmentation, en % - Taux annuels)



Sources : MINISTÈRE DES FINANCES. *Tableaux globaux de productivité*; STATISTIQUE CANADA. *Mesures globales de productivité*, n° 15-204 au catalogue.

de manière à exonérer de taxes les intrants d'entreprise en leur appliquant un système de crédits. L'ancienne taxe de vente de 13,5 % sur les intrants d'entreprise a été remplacée par la taxe sur les produits et services (TPS), qui est une taxe à la consommation de 7 %. Les exportations canadiennes sont exonérées de la TPS, ce qui augmente la compétitivité des produits canadiens sur les marchés internationaux.

